

RÈGLES PARTICULIÈRES 2025

COUPES DE FRANCE MX NATIONAUX

125CC/250CC/450CC/



MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE

ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ces coupes tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO et non classés dans les 10 premiers d'un Championnat de France Elite des 3 dernières années. Toutefois, si le plateau n'est pas complet une semaine avant l'épreuve, il pourra être complété avec ces pilotes. Ils seront classés uniquement à l'épreuve et pourront prétendre aux prix d'arrivée.

Le pilote ayant remporté consécutivement deux fois le titre de champion de France et vainqueur de coupe de France ne sera plus autorisé à participer au championnat concerné. Cette règle s'appliquera à partir des classements de 2023.

Les 3 premiers pilotes des championnats de France Nationaux 125cc, 250cc et 450cc de l'année précédente, verront leurs engagements pris en charge s'ils s'engagent à la totalité d'un championnat de France Elite à la condition de ne pas s'engager dans une catégorie de cylindrée inférieure. Tout pilote déclarant forfait sur une épreuve (sauf raison médicale justifiée) pourra voir le reste de ses engagements annulés.

Les épreuves des différents championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France. Ces pilotes pourront également bénéficier des primes de résultat correspondantes.

Un titre de vainqueur sera attribué dans les catégories suivantes :

National 125cc
National 250cc
National 450cc

Age des pilotes :

National 125cc : Avoir 18 ans au cours de l'année
National 250cc : Minimum : 13 ans en 125cc 2 temps et 15 ans en 250cc
National 450cc : Minimum : 15 ans

Cylindrées :

Catégorie « National 125cc » : 125cc 2 Temps
Catégorie « National 250cc » : Classe 2 et 250cc 2 Temps
Catégorie « National 450cc » : Classes 3 et 4

NOTA - En ce qui concerne les coupes Mx National 250cc et Mx National 450cc :

- Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du championnat.
- En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.

Délégués :

National 125cc : Guédon Marc : 06.79.46.92.70
National 250cc : Malric Patrick : 06.20.12.20.83
National 450cc : Quincé-Léger Leslie : 06.25.58.61.16 **et Blaudy Bruno : 07.60.80.35.79**

ARTICLE 2 - NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2025 (voir article 6.3 du règlement Général).

ARTICLE 3 - FORMULE

Les coupes Mx Nationaux 2025 se disputeront au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

ARTICLE 4 – SELECTION DES PILOTES

Le nombre de pilotes acceptés sera limité à un maximum de 45 pilotes.

Des qualifications seront organisées lors de la 1^{ère} épreuve.

A l'issue de la 1^{ère} épreuve, les 20 premiers pilotes du classement provisoire seront qualifiés d'office pour l'ensemble du championnat à condition qu'ils soient engagés sur la totalité des épreuves du championnat avant l'épreuve de qualification.

Pour les autres épreuves, les engagements seront validés, dans la mesure du possible, un mois avant chaque épreuve.

En priorité seront sélectionnés les pilotes s'étant engagés sur la totalité des épreuves comme suit :

- Les 20 pilotes qualifiés lors de la 1^{ère} épreuve s'ils répondent aux critères cités précédemment ;
- Les pilotes ayant marqué au minimum un point dans le championnat en cours au jour de la validation des engagements.

Dans la limite des places disponibles le plateau sera complété comme suit :

- En fonction du nombre d'épreuves où les pilotes sont inscrits
- En fonction de la date d'inscription.

Attention, tout pilote engagé à l'année et déclarant forfait sur une épreuve (sauf raison médicale justifiée), ne sera plus prioritaire lors de la sélection pour les épreuves suivantes et pourra voir ses engagements annulés.

Dans le cas où l'épreuve de qualification ne pourrait être organisée, la sélection des pilotes pour la 1^{ère} épreuve sera la suivante :

- Les pilotes ayant été classés au même championnat de France National en 2024, s'ils sont engagés sur la totalité des épreuves du championnat.

Dans la limite des places disponibles le plateau sera complété comme suit :

- En fonction du nombre d'épreuves où les pilotes sont inscrits
- En fonction de la date d'inscription.

La commission se réserve, en toute hypothèse, le droit de choisir 5 pilotes à sa convenance.

ARTICLE 5 – QUALIFICATIONS LORS DE LA 1ERE EPREUVE

Jusqu'à 45 pilotes :

- 1 séance d'essais libres
- 1 séance d'essais chronométrés

De 46 à 90 pilotes : 2 Groupes

Les pilotes seront répartis entre deux groupes "A" et "B" en fonction de leur classement de l'année précédente. Les pilotes non classés viendront ensuite par ordre numérique.

- 1 séance d'essais libres Groupe A ;
- 1 séance d'essais libres Groupe B ;

- 1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe A (**20** pilotes qualifiés) ;
- 1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe B (**20** pilotes qualifiés) ;

1 manche de repêchage (5 pilotes qualifiés)

Les changements de groupe sont interdits.

Si le nombre de pilotes à diviser est un nombre impair, le Groupe A comprendra un pilote de plus que le Groupe B.

ARTICLE 6 - EPREUVES ET PRIX

- Test de départ :

Un test de départ sera effectué avant les essais chronométrés.

Les pilotes seront mis derrière la grille dans l'ordre du classement et sous l'autorité du directeur de course chaque pilote effectuera un test de départ et retournera en parc d'attente pour prendre le départ des essais chronométrés.

Nota : si les pilotes sont sur 2 lignes la 1^{er} ligne effectuera son test et la 2^{ème} ligne se mettra en place pour effectuer selon la même procédure le test de départ.

- Durée :

Chaque épreuve de Championnat National se disputera en deux manches d'une durée de 25 minutes plus un tour.

Les manches devront être séparées par un intervalle de 45mn minimum.

- Prix d'arrivée :

Chaque coureur percevra les prix d'arrivée suivants :

	€		€		€		€
1	160	6	100	11	67	16	55
2	140	7	90	12	65	17	52
3	130	8	82	13	63	18	50
4	120	9	76	14	60	19	47
5	110	10	70	15	58	20	45
Soit : 1.640 € x 2 = 3.280 €							

ARTICLE 7 - HORAIRES

HORAIRES SUR 1 JOUR – 1ERE EPREUVE

La veille de l'épreuve :

- 15h00 - 20h00 : Contrôles Administratif et Technique
- 16h00 : Visite du circuit

Le jour de l'épreuve :

Jusqu'à 45 pilotes :

- 08h00 : Briefing Commissaires
- **08h45** : Briefing Pilotes
- 09h00 - 09h20 : Essais libres 20 mn
- 11h00 - 11h05 : Test de départ
- 11h10 - 11h30 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)

De 46 à 90 Pilotes :

- 07h30 : Briefing Commissaires
- **08h00 : Briefing Pilotes - Groupe A**
- **08h15 – 8h35** : Essais libres 20 mn - Groupe A
- **08h30 : Briefing Pilotes - Groupe B**
- **08h40 – 9h00** : Essais libres 20 mn - Groupe B
- **09h45 – 09h50** : Test de départ - Groupe A
- **09h55 – 10h15** : Essais Chronométrés Qualificatifs 20 mn - Groupe A
- **10h20 – 10h25** : Test de départ - Groupe B
- **10h30 – 10h50** : Essais Chronométrés Qualificatifs 20 mn - Groupe B

- **11h50 – 12h10 : Manche de repêchage – 15mn + 1 T**

Manche

- 14h05 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h15 : 1ère Manche 25 mn + 1 T

- 16h10 : H -10 Tour de reconnaissance
- 16h20 : 2ème Manche 25 mn + 1 T
- 20h00 : Fin de la manifestation

HORAIRES SUR 2 JOURS – 1ERE EPREUVE

La veille de l'épreuve :

- 09h30 - 13h00 : Contrôle Administratif
- 09h30 - 14h30 : Contrôle Technique
- 11h00 : Visite du circuit

Jusqu'à 45 pilotes :

- 14h15 : Briefing Commissaires
- **15h15** : Briefing Pilotes
- 15h30 - 15h50 : Essais libres 20 mn
- 17h00 - 17h20 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)

De 46 à 90 Pilotes : 2 Groupes :

- 13h45 : Briefing Commissaires
- **13h50 : Briefing Pilotes - Groupe A**
- **14h00 – 14h20** : Essais libres 20 mn - Groupe A
- **14h25 : Briefing Pilotes - Groupe B**
- **14h35 – 14h55** : Essais libres 20 mn - Groupe B
- **16h30 – 16h50** : Essais chronométrés qualificatifs 20 mn - Groupe A
- **16h55 – 16h15** : Essais chronométrés qualificatifs 20 mn - Groupe B
- **17h30 – 17h50 : Manche de repêchage 15 min + 1 T**

Le jour de l'épreuve :

- 10h00 – 10h05 : Test de départ
- 10h05 - 10h25 : Essais Libres 20 mn

- 14h05 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h15 : 1ère Manche 25 mn + 1 T

- 16h10 : H -10 Tour de reconnaissance
- 16h20 : 2ème Manche 25 mn + 1 T
- 20h00 : Fin de la manifestation

HORAIRES SUR 1 JOUR – A PARTIR DE LA 2EME EPREUVE
--

La veille de l'épreuve :

- 15h00 - 20h00 : Contrôles Administratif et Technique
- 16h00 : Visite du circuit

Le jour de l'épreuve :

- 08h00 : Briefing Commissaires
- **08h45** : Briefing Pilotes
- 09h00 - 09h20 : Essais libres 20 mn
- 11h00 - 11h05 : Test de départ
- 11h10 - 11h30 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)

- 14h05 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h15 : 1ère Manche 25 mn + 1 T

- 16h10 : H -10 Tour de reconnaissance
- 16h20 : 2ème Manche 25 mn + 1 T
- 20h00 : Fin de la manifestation

HORAIRES SUR 2 JOURS - A PARTIR DE LA 2EME EPREUVE

La veille de l'épreuve :

- 09h30 - 13h00 : Contrôle Administratif
- 09h30 - 14h30 : Contrôle Technique.
- 11h00 : Visite du circuit

- 14h15 : Briefing Commissaires
- **15h15** : Briefing Pilotes
- 15h30 - 15h50 : Essais libres 20 mn
- 17h00 - 17h20 : Essais chronométrés 20 mn (pour l'entrée en grille)

Le jour de l'épreuve :

- 10h00 – 10h05 : Test de départ
- 10h10 - 10h30 : Essais Libres 20 mn

- 14h05 : H -10 Tour de reconnaissance
- 14h15 : 1ère Manche 25 mn + 1 T

- 16h10 : H -10 Tour de reconnaissance
- 16h20 : 2ème Manche 25 mn + 1 T
- 20h00 : Fin de la manifestation

Pour les points non précisés au présent règlement, se reporter au règlement Général Motocross et au règlement Technique Motocross.